

## Résumé épidémiologique hebdomadaire

# Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 28 novembre au 4 décembre 2021

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans la Solution de gestion des cas et des contacts pour la santé publique (Solution GCC) en date du **7 décembre 2021**.

Veuillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

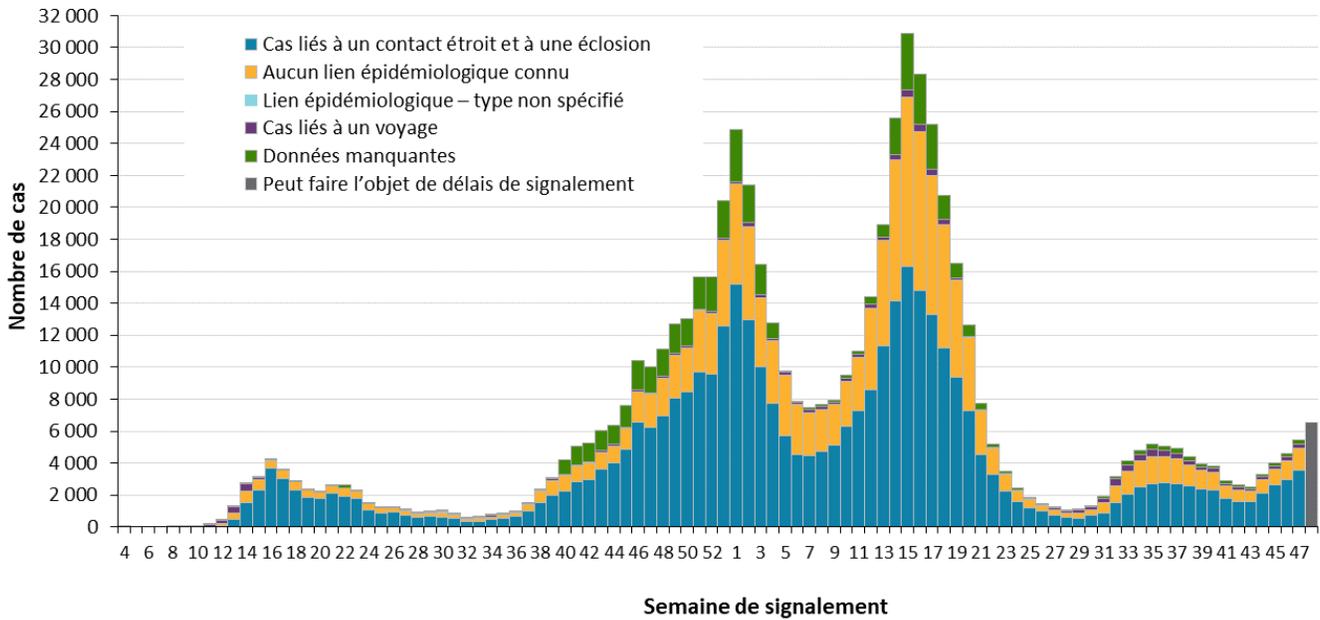
## Faits saillants

- Un total de 624 013 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 4 décembre 2021.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique (BSP) varie du 28 novembre au 4 décembre 2021 (48<sup>e</sup> semaine) :
  - au total, 6 539 cas ont été signalés à la santé publique contre 5 425 cas pendant la semaine précédente (du 21 au 27 novembre 2021).
  - Cette semaine, il y a eu une augmentation de 20,5 % des cas signalés, avec le nombre de cas le plus élevé signalé en une seule semaine depuis mai (21<sup>e</sup> semaine).
  - Le nombre d'éclosions signalées dans les lieux d'hébergement collectif a doublé entre la 47<sup>e</sup> semaine (n=6) et la 48<sup>e</sup> semaine (n=12). Cela peut être dû à une augmentation du nombre d'éclosions signalées dans les établissements correctionnels au cours de la présente semaine.

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois. Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

# Nombre de cas au fil du temps

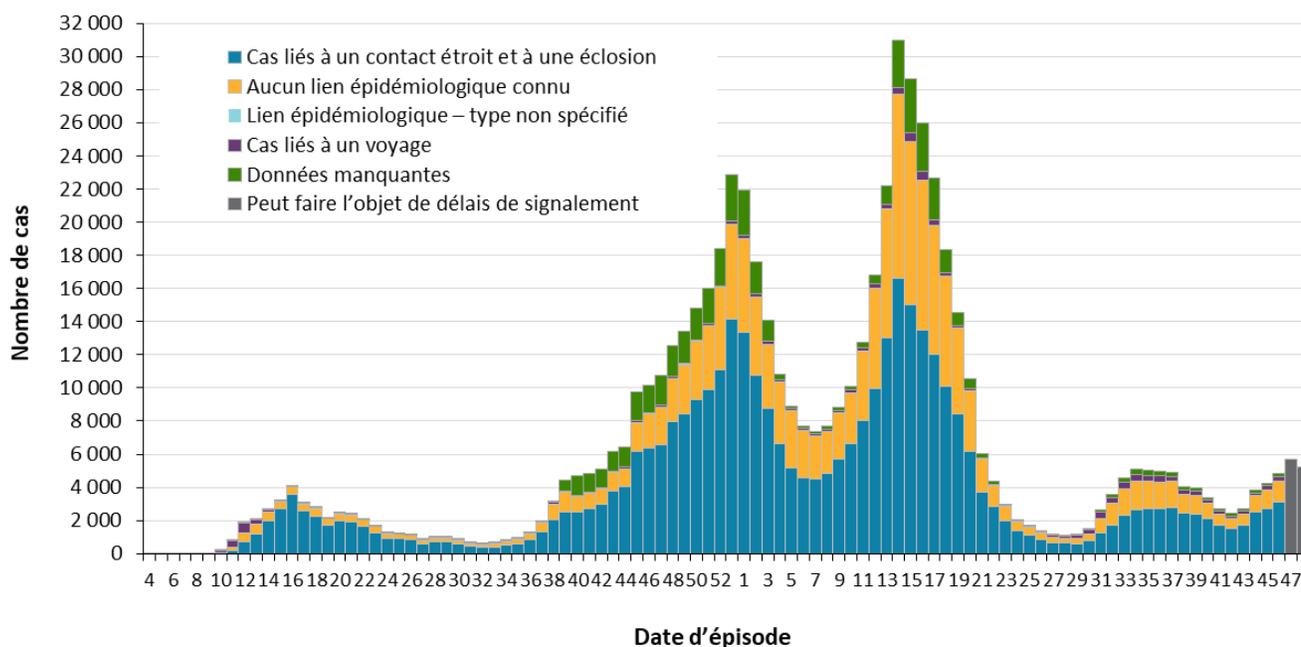
**Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d’infection et la date approximative d’apparition des symptômes : Ontario**



**Remarques :** La date d'épisode n'est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d'épisode n'est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d'épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC.

## Caractéristiques des cas

**Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 novembre)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 4 déc.	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de cas	5 425	6 539	624 013	4 235,2
Hommes	2 668	3 288	311 952	4 285,4
Femmes	2 728	3 212	309 874	4 156,8
0 à 4 ans	274	376	18 373	2 541,2
5 à 11 ans	1 042	1 214	36 069	3 344,3
12 à 19 ans	386	488	55 363	4 164,3
20 à 39 ans	1 569	1 909	232 724	5 605,3
40 à 59 ans	1 359	1 610	173 965	4 465,8
60 à 79 ans	693	823	80 695	2 782,8
80 ans et plus	101	118	26 718	4 073,9
Nombre de cas rétablis	S. O.	S. O.	607 856	S. O.

**Remarques :** L'âge ou le sexe n'est pas indiqué pour tous les cas. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le sexe\* et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

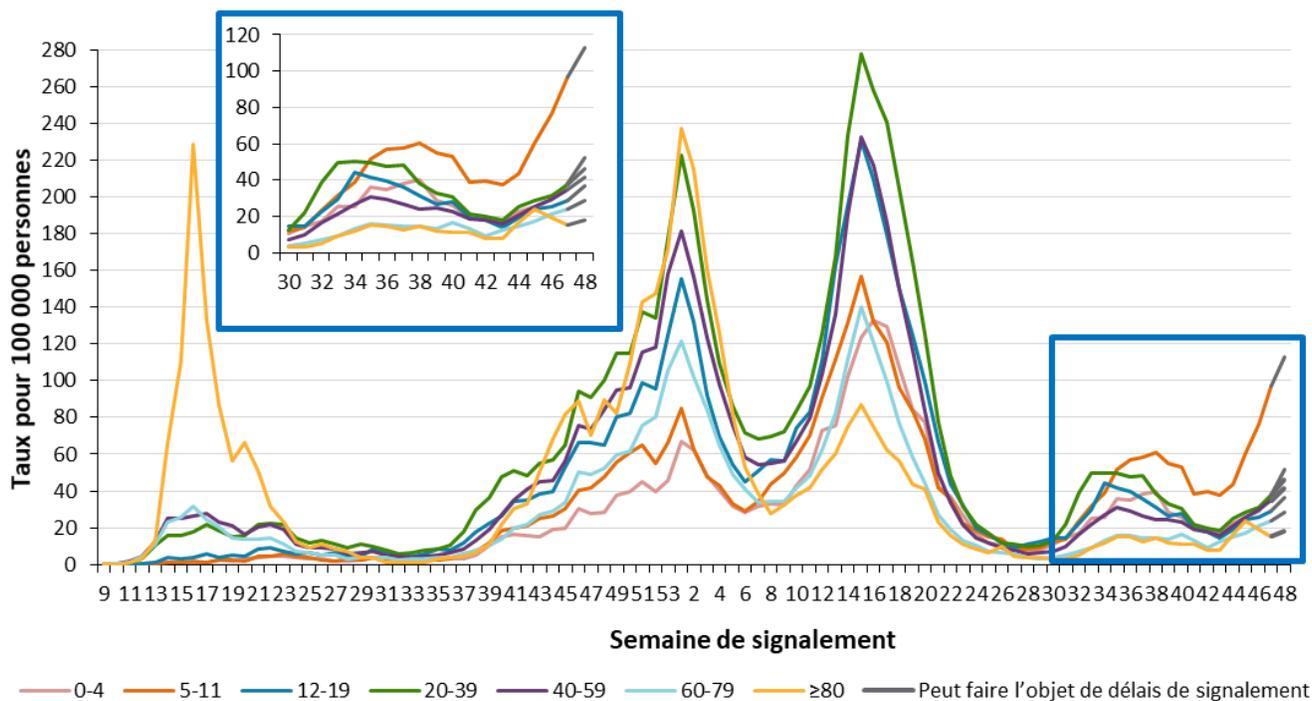


**Remarques :** Le sexe n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021).

Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

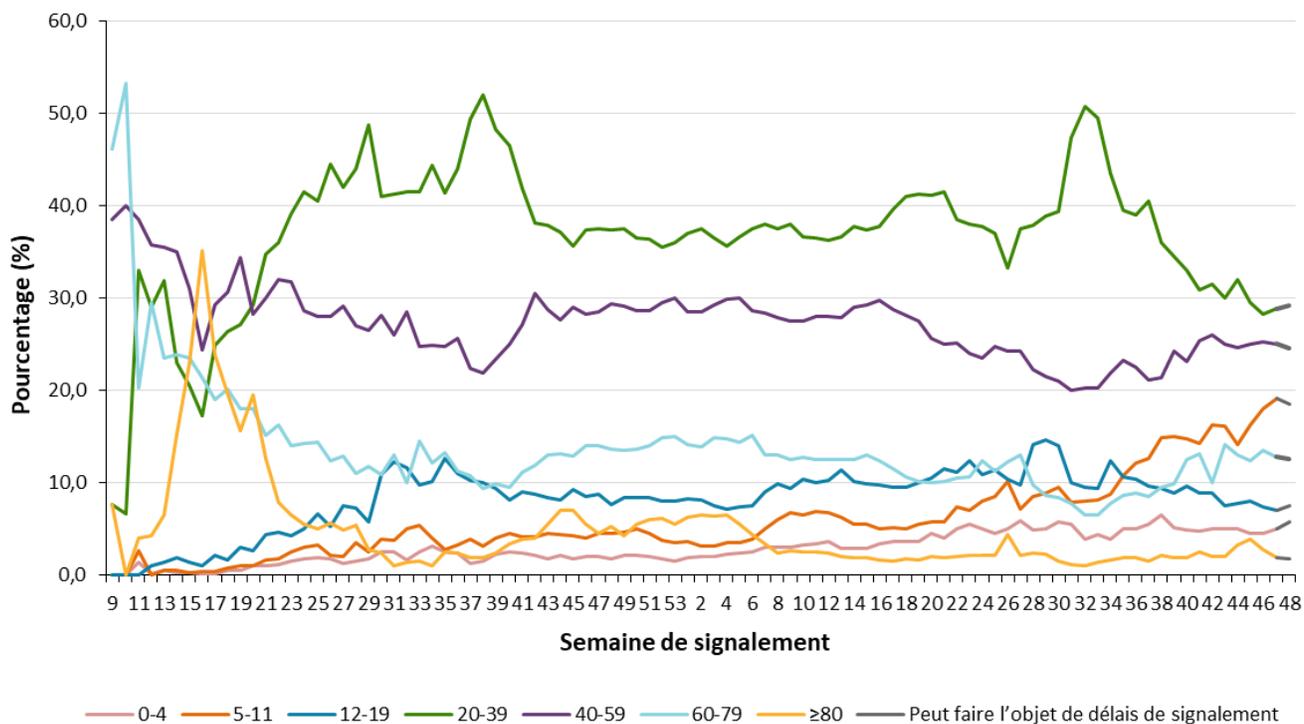
**Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

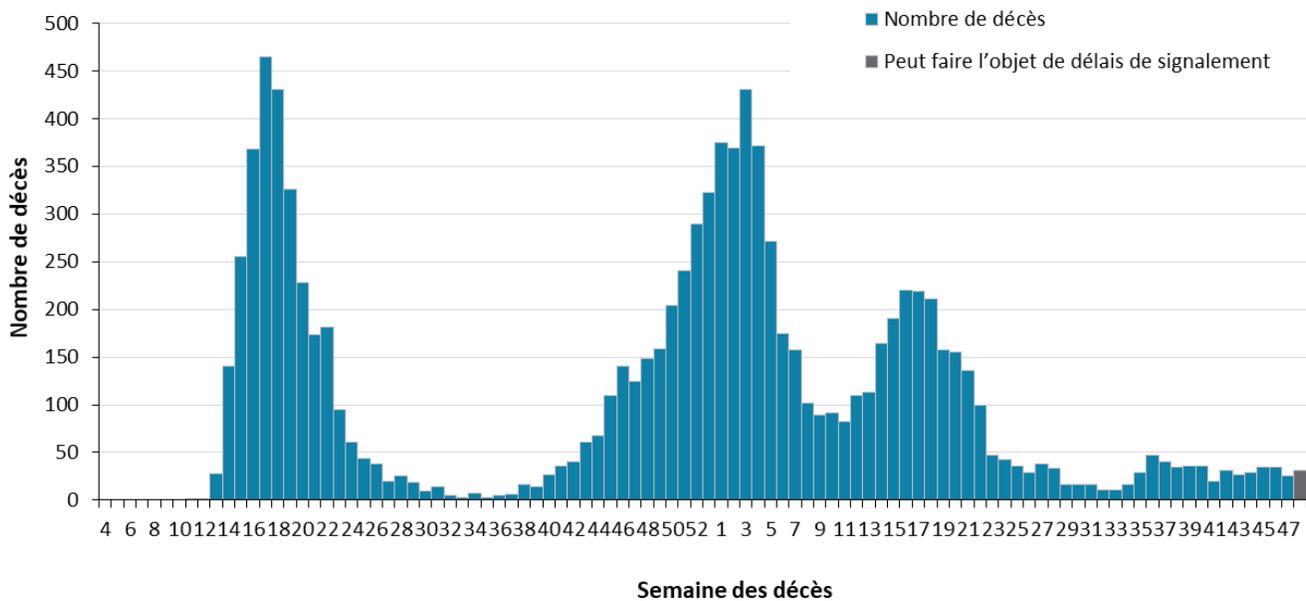


**Remarques :** Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

# Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



**Remarques :** Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario**

Décès	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 novembre)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 4 décembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de décès	15	14	10 044	68,2
Hommes	12	9	5 173	71,1
Femmes	3	5	4 816	64,6
19 ans et moins	0	0	7	0,2
20 à 39 ans	1	0	107	2,6
40 à 59 ans	2	1	706	18,1
60 à 79 ans	7	6	3 309	114,1
80 ans et plus	5	7	5 914	901,8

**Remarques :** L'âge et le sexe ne sont pas nécessairement indiqués pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans la figure 5, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

## Exposition

**Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 nov.)	%	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 nov. au 4 déc.)	%	Nombre cumulatif de cas, au 4 déc.	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	257	4,7 %	316	4,8 %	14 705	2,4 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	3 527	65,0 %	4 015	61,4 %	374 351	60,0 %
Lien épidémiologique de nature indéterminée	0	0,0 %	0	0,0 %	45	<0,1 %
Aucun lien épidémiologique connu	1 385	25,5 %	1 597	24,4 %	180 668	29,0 %
Données manquantes ou inconnues	256	4,7 %	611	9,3 %	54 244	8,7 %
<b>Total</b>	<b>5 425</b>		<b>6 539</b>		<b>624 013</b>	

**Remarques :** Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

## Sous-groupes démographiques particuliers

**Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario**

Travailleurs de la santé	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 novembre)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 4 décembre
Nombre de cas	122	124	25 337
Hospitalisation nécessaire	1	1	483
Soins intensifs	1	0	100

**Remarque :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux écloisions dans les foyers de soins de longue durée : Ontario**

Cas liés aux foyers de soins de longue durée	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 novembre)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 4 décembre
Résidents	1	16	15 669
Décès parmi les résidents	0	2	4 027
Travailleurs de la santé	4	10	7 425
Décès parmi les travailleurs de la santé	0	0	10

**Remarques :** Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

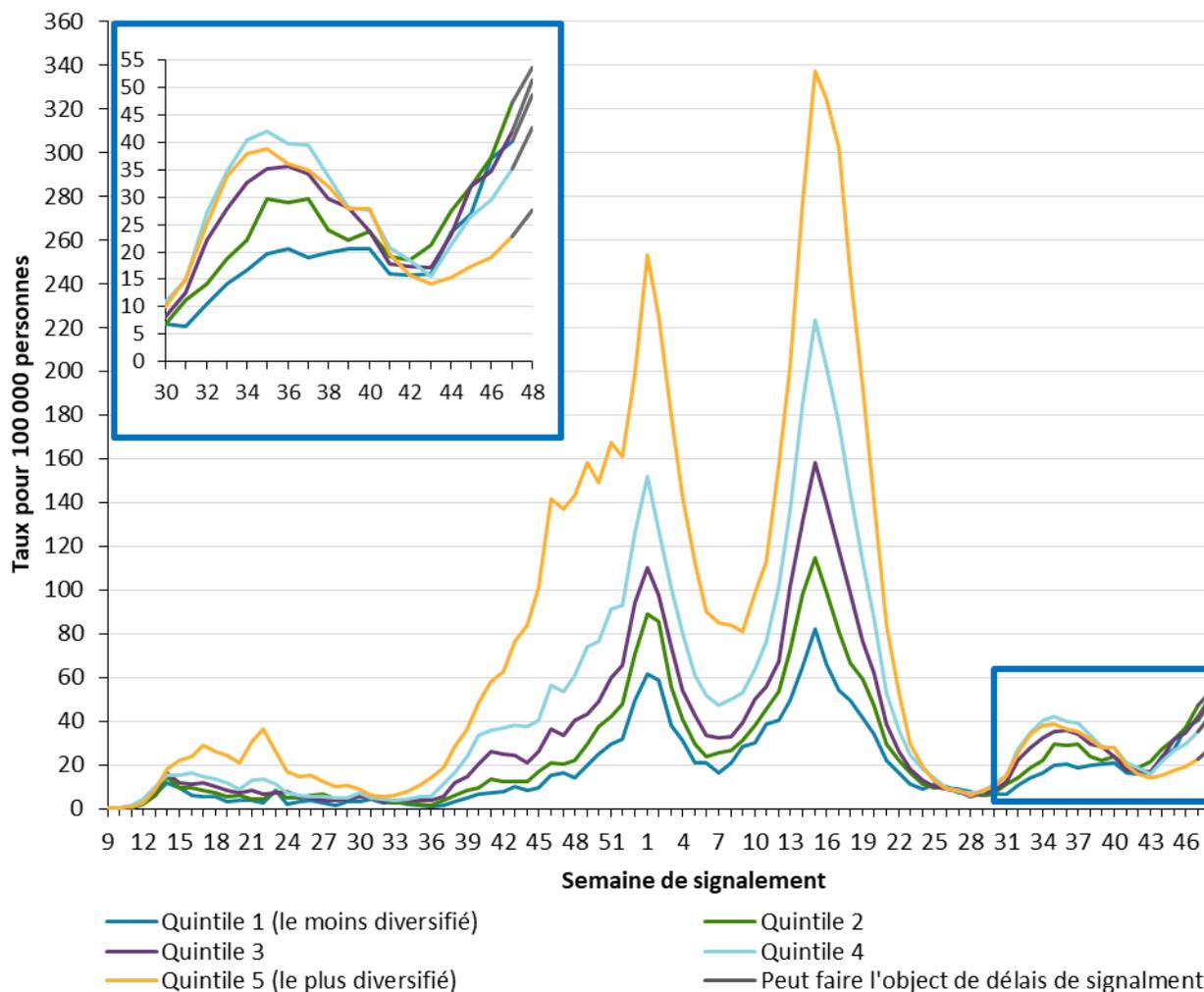
**Tableau 6 : Résumé du nombre de cas de réinfection à la COVID-19, selon le groupe d'âge et le bureau de santé publique : Ontario**

Groupe d'âge	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 nov.)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 nov. au 4 déc.)	Nombre cumulatif de cas au 4 déc.	Pourcentage de cas de réinfection
0 à 4 ans	0	0	20	4,8 %
5 à 11 ans	1	2	13	3,1 %
12 à 19 ans	0	0	37	8,8 %
20 à 39 ans	7	7	197	46,9 %
40 à 59 ans	4	1	108	25,7 %
60 à 79 ans	0	1	35	8,3 %
80 ans et plus	0	0	10	2,4 %
<b>Nombre de cas de réinfection</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>420</b>	<b>100,0 %</b>

**Remarques :** Les cas identifiés comme des réinfections répondant à la [définition provinciale](#), comme indiqué par les bureaux de santé publique qui ont coché la case de réinfection. Les nombre cumulatifs comprennent les cas de réinfection à la COVID-19 signalés à partir de la 45<sup>e</sup> semaine (1<sup>er</sup> au 7 novembre 2020). L'âge ou le sexe n'est pas indiqué pour tous les cas. Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner la suppression ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents et peuvent donner lieu à des totaux de sous-ensembles de cas (p. ex. groupe d'âge, sexe) différents du nombre de cas déjà déclarés publiquement.

**Source des données :** Solution GCC

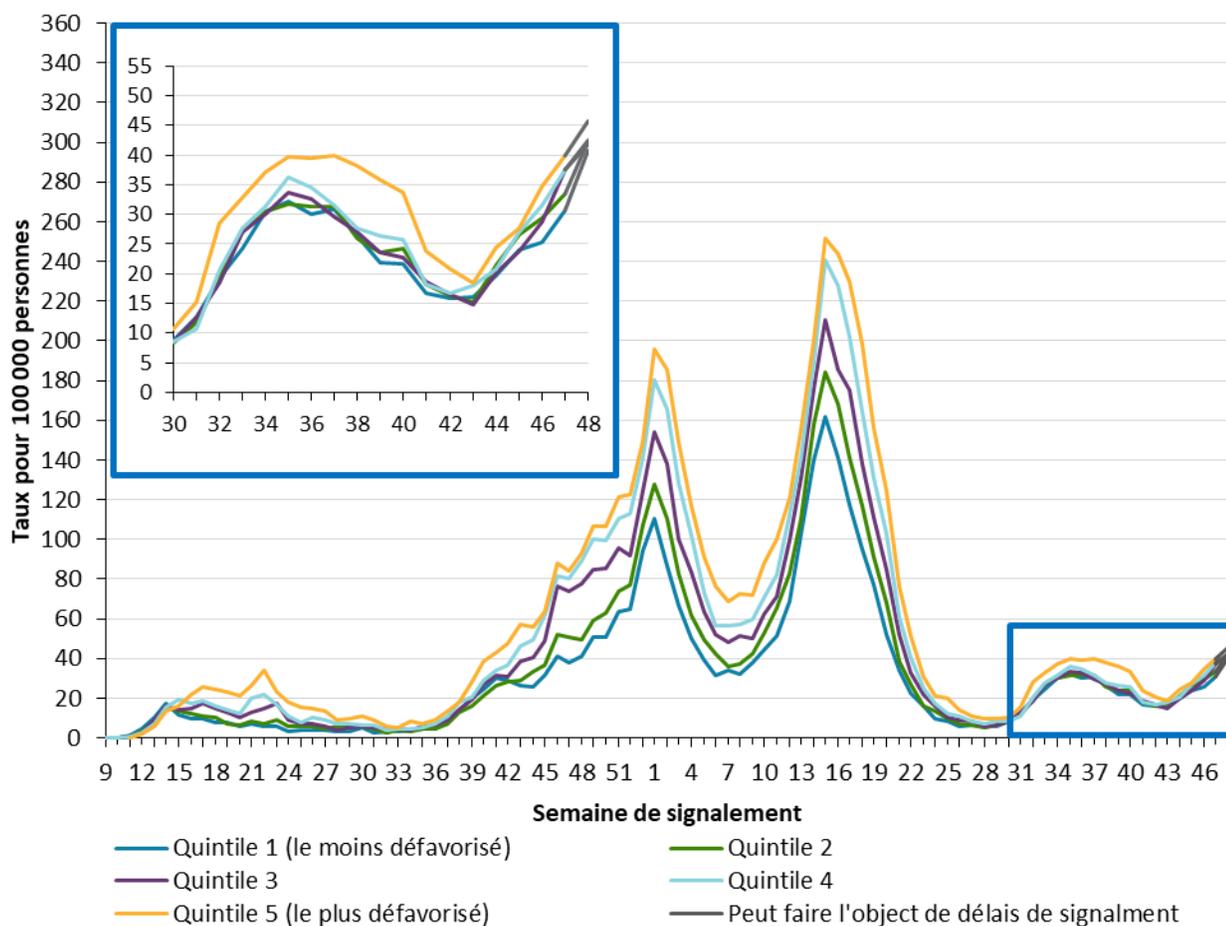
**Figure 6 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le quintile de diversité des quartiers et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** La diversité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de concentration ethnique de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d’immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s’échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Depuis le 8 juin, les dénominateurs de tous les taux ont été remplacés par ceux tirés de la Base de données sur les personnes inscrites de l’Assurance-santé de l’Ontario. Une liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes est présentée au tableau 1A de l’annexe A.

**Sources des données :** Solution GCC, indice de marginalisation ontarien

**Figure 7 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le quintile de précarité matérielle des quartiers et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario,**



**Remarques :** La précarité matérielle des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Depuis le 8 juin, les dénominateurs de tous les taux ont été remplacés par ceux tirées de la Base de données sur les personnes inscrites de l'Assurance-santé de l'Ontario. Une liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes est présentée au tableau 1A de l'annexe A.

**Sources des données :** Solution GCC, indice de marginalisation ontarien

**Tableau 7 : Résumé du nombre de COVID-19 selon le quintile de diversité des quartiers et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 nov.)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 nov. au 4 déc.)	Nombre cumulatif de cas, au 4 déc.	Taux cumulatif pour 100 000 personnes, au 4 déc.
Quintile 1 (le moins diversifié)	892	1 081	37 979	1 709,8
Quintile 2	1 119	1 272	54 848	2 316,1
Quintile 3	1 091	1 329	77 839	3 002,9
Quintile 4	1 103	1 334	127 672	4 082,1
Quintile 5 (le plus diversifié)	986	1 198	281 981	6 523,9

**Remarques :** La diversité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de concentration ethnique de l'indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d'immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années. Les nombres cumulatifs et les taux comprennent les cas de COVID-19 signalés à partir de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020).

**Sources des données :** Solution GCC, indice de marginalisation ontarien

**Tableau 8 : Résumé du nombre de COVID-19 selon la précarité matérielle des quartiers et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

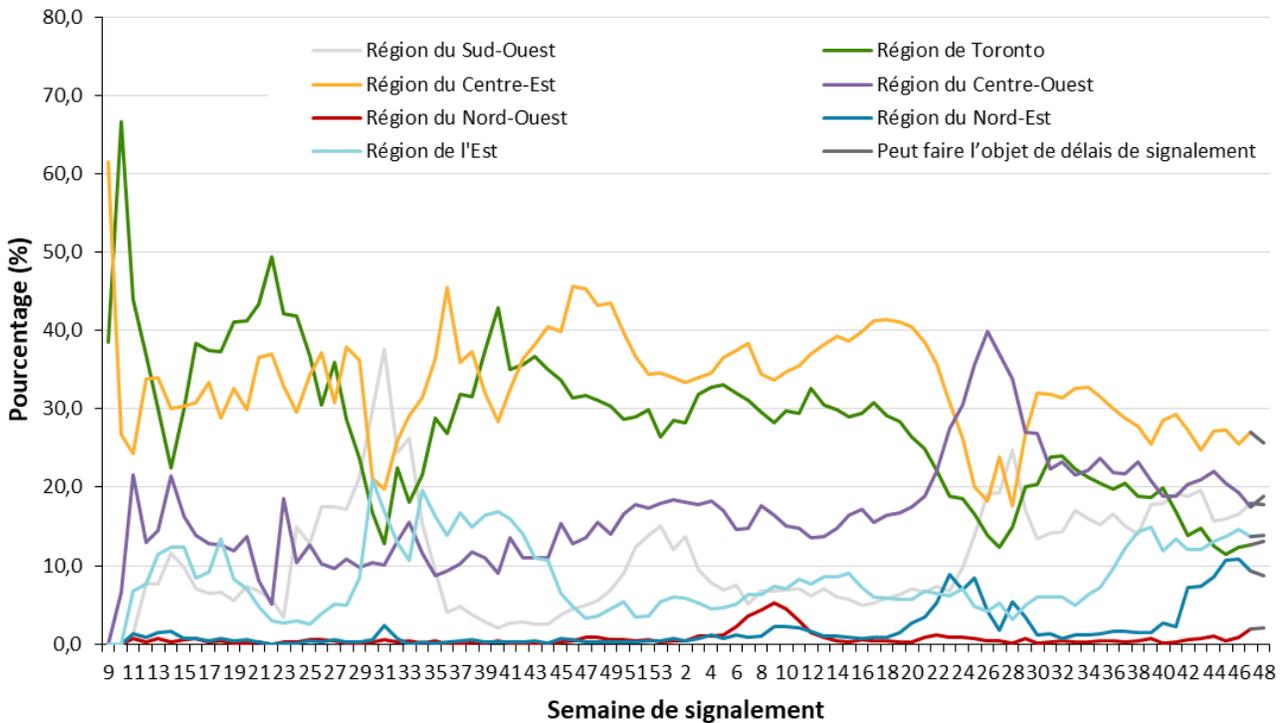
	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 nov.)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 nov. au 4 déc.)	Nombre cumulatif de cas, au 4 déc.	Taux cumulatif pour 100 000 personnes, au 4 déc.
Quintile 1 (le moins diversifié)	1 060	1 406	100 372	2 912,6
Quintile 2	1 037	1 311	103 985	3 349,3
Quintile 3	1 038	1 177	111 507	4 021,3
Quintile 4	988	1 097	121 453	4 622,3
Quintile 5 (le plus diversifié)	1 068	1 223	143 002	5 335,9

**Remarques :** La précarité matérielle des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire. Les nombres cumulatifs et les taux comprennent les cas de COVID-19 signalés à partir de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020).

**Sources des données :** Solution GCC, indice de marginalisation ontarien

## Répartition géographique des cas

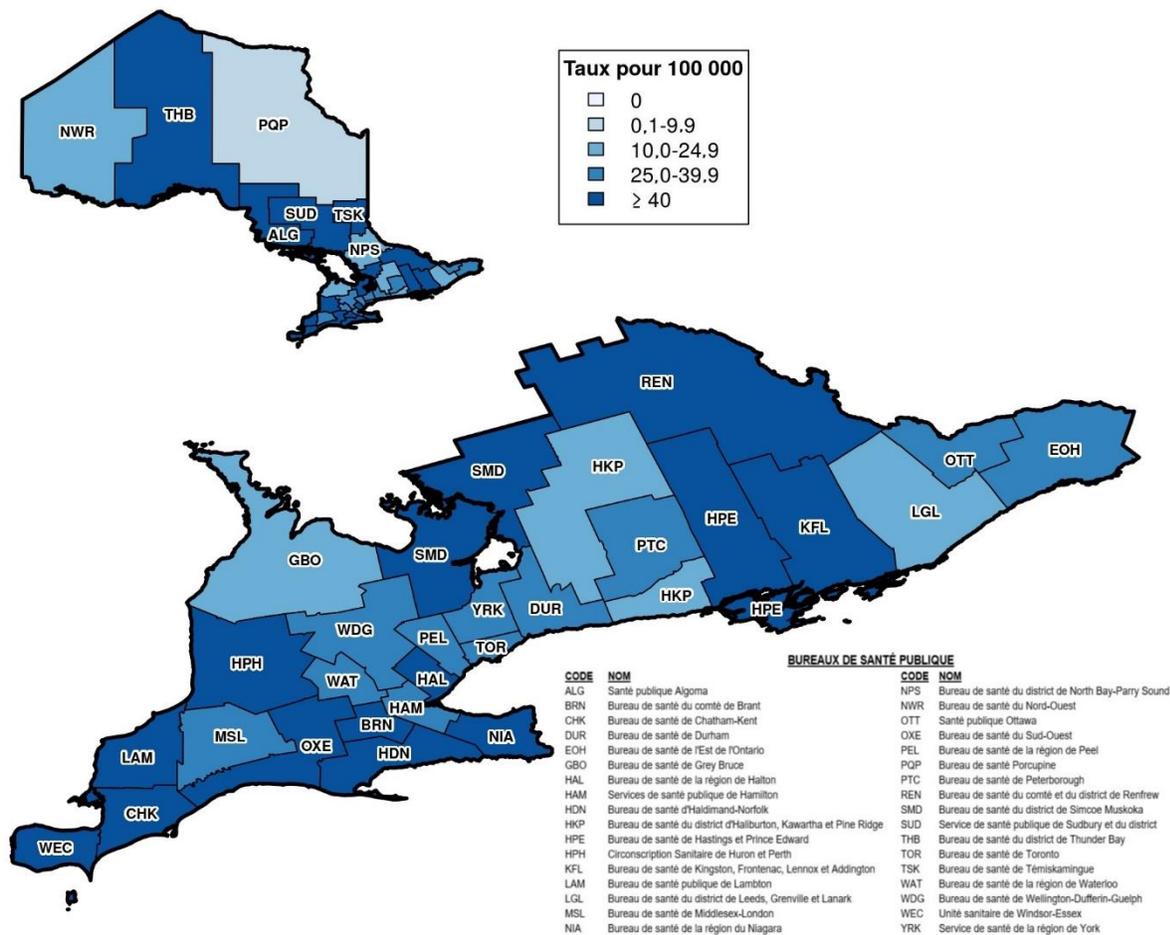
**Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 48<sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre 2021). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 48<sup>e</sup> semaine de signalement à un bureau de santé publique (28 novembre au 4 décembre 2021), selon le bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 signalés pendant la 48<sup>e</sup> semaine était de 44,4 cas pour 100 000 personnes.

**Source des données :** Solution GCC

# Éclosions

**Tableau 9 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario**

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 nov. au 4 déc.)	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 4 décembre
<b>Établissements fournissant des soins</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>3 101</b>
Foyers de soins de longue durée	3	6	1 555
Maisons de retraite	0	4	924
Hôpitaux	2	9	622
<b>Lieux d'hébergement collectif</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>1 462</b>
Établissements pénitentiaires	5	6	77
Refuges	0	5	303
Foyers de groupe/logements supervisés	4	6	843
Hébergement à court terme	1	1	49
Autres lieux d'hébergement collectif	2	6	190
<b>Établissements d'enseignement et garderies</b>	<b>130</b>	<b>294</b>	<b>3 584</b>
Garderies	21	32	1 223
Camp de vacances – de jour*	0	0	21
Camp de vacances – avec nuitées*	0	0	1
Camp de vacances – type non précisé*	0	0	1
Écoles élémentaires**	101	239	1 837
Écoles élémentaires et secondaires**	2	5	86
Écoles secondaires**	6	16	359
Établissements postsecondaires**	0	2	56
<b>Autres établissements</b>	<b>91</b>	<b>161</b>	<b>5 128</b>
Bars/restaurants/boîtes de nuit	6	10	437
Services médicaux/services de santé	3	6	179

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 nov. au 4 déc.)	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 4 décembre
Établissements de services personnels	0	1	39
Établissements de conditionnement physique	10	11	167
Magasins de vente au détail	9	11	540
Autres établissements de loisirs	8	14	325
Lieux de travail - fermes	0	0	253
Lieux de travail - transformation des aliments	0	2	293
Autres types de lieux de travail	38	63	2 763
Autres	1	7	19
Inconnu	16	36	113
<b>Nombre total d'éclosions</b>	<b>238</b>	<b>498</b>	<b>13 275</b>

**Remarques :** La semaine de signalement reflète la date de signalement de l'écllosion ou, si cette date n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'écllosion par le bureau de santé publique. Les écllosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans la Solution GCC sans qu'une « date de la fin de l'écllosion » soit indiquée. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, les installations de manufacture, les mines et les chantiers de construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs et communautaires comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

\* Le nombre cumulatif d'éclosions de COVID-19 comprend celles qui ont été signalées dans les camps de vacances à partir de la 27<sup>e</sup> semaine de 2021 (du 28 novembre au 4 décembre 2021).

\*\* Le nombre cumulatif d'éclosions de COVID-19 comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (du 30 août au 5 septembre 2020).

La reclassification continue des écllosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant. Les écllosions survenues dans des établissements hors de l'Ontario sont exclues du calcul du nombre d'éclosions.

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 10 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux éclosions selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 novembre)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre)	Nombre cumulatif de cas
<b>Établissements fournissant des soins</b>	<b>31</b>	<b>53</b>	<b>41 270</b>
Foyers de soins de longue durée	4	30	26 943
Maisons de retraite	8	1	7 605
Hôpitaux	19	22	6 722
<b>Lieux d'hébergement collectif</b>	<b>57</b>	<b>66</b>	<b>10 787</b>
Établissements pénitentiaires	24	47	2 033
Refuges	9	1	2 933
Foyers de groupe/logements avec services de soutien	17	11	3 804
Hébergement à court terme	4	4	269
Autres lieux d'hébergement collectif	3	3	1 748
<b>Établissements d'enseignement et garderies</b>	<b>621</b>	<b>627</b>	<b>15 428</b>
Garderies	41	49	4 900
Camp de vacances – de jour*	0	0	109
Camp de vacances – avec nuitées*	0	0	11
Camp de vacances – type non précisé*	0	0	2
Écoles élémentaires**	548	555	8 120
Écoles élémentaires et secondaires**	7	0	448
Écoles secondaires**	22	20	1 397
Établissements postsecondaires**	3	3	441
<b>Autres établissements</b>	<b>447</b>	<b>398</b>	<b>40 039</b>
Bars/restaurants/boîtes de nuit	62	34	2 168
Services médicaux/services de santé	12	27	797
Établissements de services personnels	1	0	138

Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine (21 au 27 novembre)	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine (28 novembre au 4 décembre)	Nombre cumulatif de cas
Établissements de conditionnement physique	37	57	1 078
Magasins de vente au détail	12	13	2 899
Autres établissements de loisirs	19	56	3 957
Lieux de travail - fermes	3	0	3 238
Lieux de travail - transformation des aliments	30	10	4 007
Autres types de lieux de travail	124	114	21 018
Autres	27	15	108
Inconnu	120	72	631
<b>Nombre total de cas</b>	<b>1 156</b>	<b>1 144</b>	<b>107 524</b>

**Remarques :** Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, les installations de manufacture, les mines et les chantiers de construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs et communautaires comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

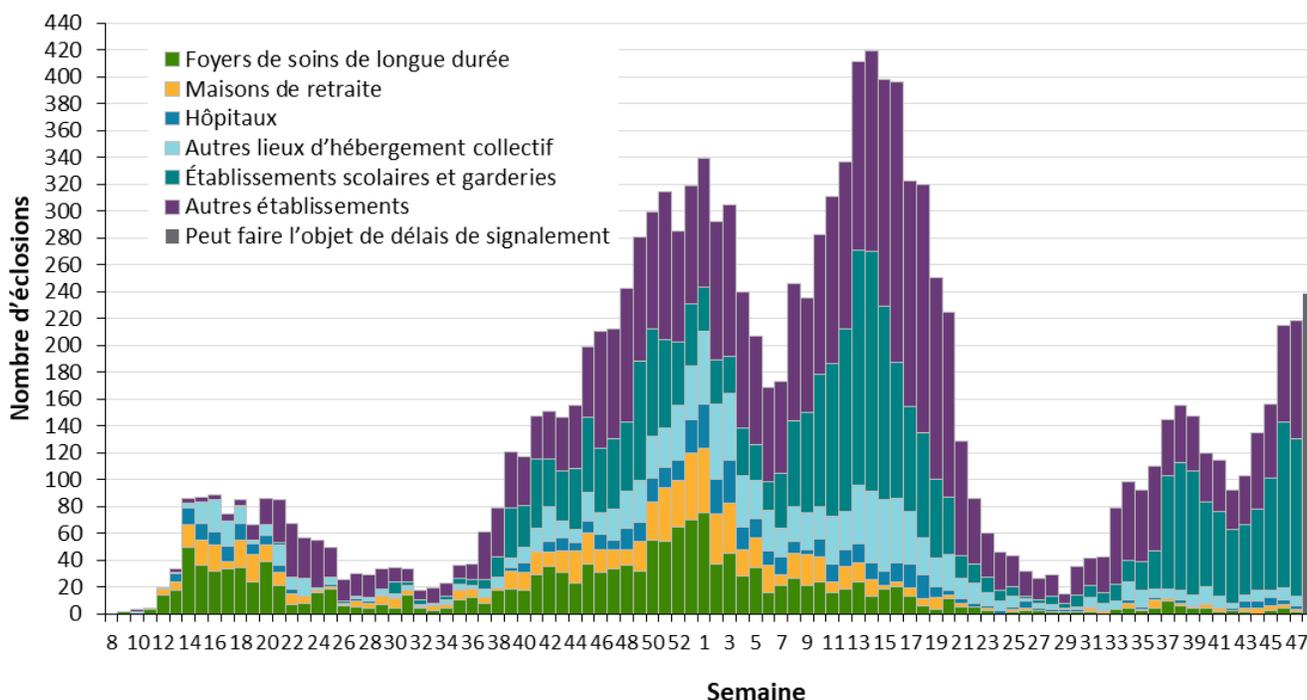
\* Le nombre cumulatif de cas de COVID-19 comprend ceux qui ont été signalés dans les camps de vacances à partir de la 27<sup>e</sup> semaine de 2021 (du 4 au 10 juillet 2021).

\*\* Le nombre cumulatif de cas de COVID-19 comprend ceux liés aux éclosions dans les écoles qui ont été signalées à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (du 30 août au 5 septembre 2020).

La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant. Les cas liés aux éclosions survenues dans des établissements hors de l'Ontario sont exclus du calcul des nombres de cas présentés dans ce tableau.

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 10 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 48<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 28 novembre au 4 décembre 2021. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, les établissements de loisirs etc.

**Source des données :** Solution GCC

# Notes techniques

## Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent les données extraites avec succès par SPO de la Solution de gestion des cas et des contacts pour la santé publique (Solution GCC) pour tous les bureaux de santé publique, à **13 h, le 7 décembre 2021**, en ce qui concerne les cas signalés depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, et à **9 h, le 6 décembre 2021**, en ce qui concerne les cas signalés jusqu'au 31 janvier 2021.
- Les données sur les estimations démographiques en Ontario ont été fournies par Statistique Canada. Estimations démographiques 2001-2020 : tableau 1 - estimations démographiques annuelles selon l'âge, le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet, 2001 à 2020, régions sanitaires, Ontario [tableau de données non publiées]. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada; 2021 [reçu le 22 avril 2021].
- Le Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada (PCCF+) version 7B.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques de la Base de données sur les personnes inscrites à l'Assurance-santé de l'Ontario au 1<sup>er</sup> mai 2021 (données fournies par l'ICES).
  - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
  - Chung H, Fung K, Ishiguro L, Paterson M, et al. Characteristics of COVID-19 diagnostic test recipients, Applied Health Research Questions (AHRQ) # 2021 0950 080 000. Toronto: Institute for Clinical Evaluative Sciences; 2020.

## Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données représentent les cas signalés et les données sur la vaccination qui sont communiqués aux bureaux de santé publique et consignés dans la Solution GCC et le système COVaxON. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.
- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Seuls les cas correspondant à la classification des cas confirmés décrite dans le document du ministère de la Santé intitulé Définition de cas - maladie coronavirus (COVID-19) sont inclus dans le nombre de cas signalés dans la Solution GCC. Cela comprend les personnes :
  - dont l'infection a été confirmée en laboratoire par un test d'amplification des acides nucléiques (TAAN);
  - dont le test au point de service validé a été jugé acceptable pour fournir le résultat final;
  - dont le test sérologique pour le SRAS-CoV-2 a été validé en laboratoire.

- Les cas confirmés de réinfection, comme définis dans la définition provinciale des cas, sont comptés comme des enquêtes uniques. Les cas de réinfection comprennent les cas de personnes (clients de la Solution GCC) qui ont fait l'objet de deux enquêtes de cas confirmés ou plus et pour lesquels les enquêtes de cas subséquentes à la première ont coché « Oui » à la case sur la réinfection.
- Une mise à jour des renseignements sur la classification des cas peut être faite pour les personnes qui ont obtenu un résultat positif à la suite d'un test au point de service.
- Dans la Solution GCC, les cas de COVID-19 pour lesquels la classification ou la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, IGNORER, CAS EN DOUBLE ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 peut comprendre des cas qui sont comptés en double si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est une estimation du moment de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date la plus récente d'apparition des symptômes, de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de signalement du cas au bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.
- Les cas rétablis sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non rétablis. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés rétablis :
  - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans la Solution GCC, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;
  - les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);
  - les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé) et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.
- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans la Solution GCC.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans la Solution GCC. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans la Solution GCC n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
  - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».

- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée ou la réponse « Oui » était fournie pour indiquer l'hospitalisation ou la présence aux soins intensifs au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- Les données sur les hommes et les femmes présentées dans ce rapport proviennent du champ Sexe de la Solution GCC et sont censées représenter le sexe attribué à la naissance. Le 14 octobre 2021, des changements ont été apportés à la Solution GCC afin de permettre la production de rapports sur le champ Sexe, où ces données sont complétées par des données archivées sur le sexe masculin ou féminin précédemment saisies dans le champ Genre.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans la Solution GCC et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion confirmée, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
  - les cas dont la date d'épisode est *le 1<sup>er</sup> avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;
  - les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1<sup>er</sup> avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.
- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'éclosions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.

- Les « cas liés aux éclosions dans les écoles » comprennent les cas liés à une éclosion, selon le palier scolaire (élémentaire, élémentaire/secondaire, secondaire, postsecondaire), qui répond à la définition d'une [éclosion dans les écoles](#).
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
  - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, et de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
  - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les éclosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans la Solution GCC sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les éclosions terminées comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « fermé » ou indique une « date de la fin de l'éclosion » dans la Solution GCC, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans la Solution GCC est « ouvert ».
- Les éclosions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).
- Les éclosions en milieu scolaire comprennent les éclosions déclarées pendant ou après la 36<sup>e</sup> semaine (30 août au 5 septembre).

## Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).
- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.
- La précarité matérielle des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les

indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.

- Dans le présent document, les « quartiers » correspondent aux aires de diffusion du recensement. Les cas ont été attribués de façon probabiliste à une aire de diffusion en fonction de leur code postal à l'aide de la version 7B du fichier PCCF+ de Statistique Canada. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
  - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des comparaisons appropriées puisque les résidents des établissements et des lieux d'hébergement collectif sont exclus d'ON-Marg.
  - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.
  - En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.
- Les données démographiques utilisées pour les dénominateurs des taux ont été fournies par l'ICES. Les personnes vivantes et admissibles à l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP) au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en ont été incluses en utilisant la Base de données sur les personnes inscrites à l'Assurance-santé de l'Ontario.
  - Les personnes résidant dans des foyers de soins de longue durée (FSLD) ont été exclues. Les dossiers récents relatifs aux soins de santé (p. ex. les factures des médecins à l'Assurance-santé de l'Ontario, les demandes de remboursement présentées au Programme de médicaments de l'Ontario [PMO]) et les évaluations des résidents effectuées à l'aide de la méthode d'évaluation RAI du Système d'information sur les soins de longue durée (SISLD) ont été utilisés afin d'identifier les personnes résidant dans un foyer de soins de longue durée pendant la période précédant la date d'indexation.
  - Les codes postaux ont été attribués aux personnes en fonction de l'adresse résidentielle la plus récente disponible dans la Base de données sur les personnes inscrites à l'Assurance-santé de l'Ontario.

- Ce travail est soutenu par le portefeuille des questions de recherche appliquée en santé de l'ICES (Applied Health Research Question (AHRQ)), qui est financé par le ministère de la Santé de l'Ontario, et par la Plateforme ontarienne des données sur la santé (PODS), une initiative de la province de l'Ontario visant à soutenir la lutte continue de l'Ontario contre la COVID-19 et ses répercussions connexes. Certaines parties du présent document sont fondées sur des données et des informations compilées et fournies par le ministère de la Santé de l'Ontario. Les analyses, les conclusions, les opinions et les affirmations exprimées dans ce document n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas celles de l'ICES, de la PODS ou des sources de financement ou de données. Aucune approbation n'est prévue ou ne doit être déduite. Pour obtenir plus de renseignements sur l'AHRQ et sur la façon de soumettre une demande, veuillez consulter le site suivant [www.ices.on.ca/DAS/AHRQ](http://www.ices.on.ca/DAS/AHRQ).

## Annexe A

**Tableau 1A : Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
2	5 janvier 2020	11 janvier 2020	0	0
3	12 janvier 2020	18 janvier 2020	0	0
4	19 janvier 2020	25 janvier 2020	3	3
5	26 janvier 2020	1 <sup>er</sup> février 2020	0	3
6	2 février 2020	8 février 2020	0	3
7	9 février 2020	15 février 2020	0	3
8	16 février 2020	22 février 2020	1	4
9	23 février 2020	29 février 2020	13	17
10	1 <sup>er</sup> mars 2020	7 mars 2020	15	32
11	8 mars 2020	14 mars 2020	148	180
12	15 mars 2020	21 mars 2020	447	627
13	22 mars 2020	28 mars 2020	1 325	1 952
14	29 mars 2020	4 avril 2020	2 796	4 748
15	5 avril 2020	11 avril 2020	3 166	7 914
16	12 avril 2020	18 avril 2020	4 262	12 176
17	19 avril 2020	25 avril 2020	3 650	15 826
18	26 avril 2020	2 mai 2020	2 901	18 727
19	3 mai 2020	9 mai 2020	2 353	21 080
20	10 mai 2020	16 mai 2020	2 223	23 303
21	17 mai 2020	23 mai 2020	2 617	25 920
22	24 mai 2020	6 2020	2 611	28 531
23	31 mai 2020	6 juin 2020	2 302	30 833
24	7 juin 2020	13 juin 2020	1 472	32 305

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
25	14 juin 2020	20 juin 2020	1 226	33 531
26	21 juin 2020	27 juin 2020	1 251	34 782
27	28 juin 2020	4 juillet 2020	1 085	35 867
28	5 juillet 2020	11 juillet 2020	866	36 733
29	12 juillet 2020	18 juillet 2020	931	37 664
30	19 juillet 2020	25 juillet 2020	992	38 656
31	26 juillet 2020	1 <sup>er</sup> août 2020	808	39 464
32	2 août 2020	8 août 2020	592	40 056
33	9 août 2020	15 août 2020	610	40 666
34	16 août 2020	22 août 2020	728	41 394
35	23 août 2020	29 août 2020	850	42 244
36	30 août 2020	5 septembre 2020	976	43 220
37	6 septembre 2020	12 septembre 2020	1 505	44 725
38	13 septembre 2020	19 septembre 2020	2 371	47 096
39	20 septembre 2020	26 septembre 2020	3 123	50 219
40	27 septembre 2020	3 octobre 2020	4 223	54 442
41	4 octobre 2020	10 octobre 2020	5 036	59 478
42	11 octobre 2020	17 octobre 2020	5 276	64 754
43	18 octobre 2020	24 octobre 2020	6 041	70 795
44	25 octobre 2020	31 octobre 2020	6 389	77 184
45	1 <sup>er</sup> novembre 2020	7 novembre 2020	7 601	84 785
46	8 novembre 2020	14 novembre 2020	10 441	95 226
47	15 novembre 2020	21 novembre 2020	10 037	105 263
48	22 novembre 2020	28 novembre 2020	11 137	116 400
49	29 novembre 2020	5 décembre 2020	12 683	129 083
50	6 décembre 2020	12 décembre 2020	13 064	142 147

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
51	13 décembre 2020	19 décembre 2020	15 660	157 807
52	20 décembre 2020	26 décembre 2020	15 627	173 434
53	27 décembre 2020	2 janvier 2021	20 452	193 886
1	3 janvier 2021	9 janvier 2021	24 874	218 760
2	10 janvier 2021	16 janvier 2021	21 383	240 143
3	17 janvier 2021	23 janvier 2021	16 403	256 546
4	24 janvier 2021	30 janvier 2021	12 770	269 316
5	31 janvier 2021	6 février 2021	9 780	279 096
6	7 février 2021	13 février 2021	7 900	286 996
7	14 février 2021	20 février 2021	7 456	294 452
8	21 février 2021	27 février 2021	7 686	302 138
9	28 février 2021	6 mars 2021	7 935	310 073
10	7 mars 2021	13 mars 2021	9 483	319 556
11	14 mars 2021	20 mars 2021	11 023	330 579
12	21 mars 2021	27 mars 2021	14 390	344 969
13	28 mars 2021	3 avril 2021	18 947	363 916
14	4 avril 2021	10 avril 2021	25 579	389 495
15	11 avril 2021	17 avril 2021	30 893	420 388
16	18 avril 2021	24 avril 2021	28 343	448 731
17	25 avril 2021	1 <sup>er</sup> mai 2021	25 208	473 939
18	2 mai 2021	8 mai 2021	20 755	494 694
19	9 mai 2021	15 mai 2021	16 525	511 219
20	16 mai 2021	22 mai 2021	12 651	523 870
21	23 mai 2021	29 mai 2021	7 759	531 629
22	30 mai 2021	5 juin 2021	5 215	536 844
23	6 juin 2021	12 juin 2021	3 484	540 328

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
24	13 juin 2021	19 juin 2021	2 418	542 746
25	20 juin 2021	26 juin 2021	1 881	544 627
26	27 juin 2021	3 juillet 2021	1 473	546 100
27	4 juillet 2021	10 juillet 2021	1 226	547 326
28	11 juillet 2021	17 juillet 2021	1 044	548 370
29	18 juillet 2021	24 juillet 2021	1 109	549 479
30	25 juillet 2021	31 juillet 2021	1 350	550 829
31	1 <sup>er</sup> août 2021	7 août 2021	1 906	552 735
32	8 août 2021	14 août 2021	3 172	555 907
33	15 août 2021	21 août 2021	4 144	560 051
34	22 août 2021	28 août 2021	4 775	564 826
35	29 août 2021	4 septembre 2021	5 184	570 010
36	5 septembre 2021	11 septembre 2021	5 054	575 064
37	12 septembre 2021	18 septembre 2021	4 917	579 981
38	19 septembre 2021	25 septembre 2021	4 399	584 380
39	26 septembre 2021	2 octobre 2021	3 952	588 332
40	3 octobre 2021	9 octobre 2021	3 844	592 176
41	10 octobre 2021	16 octobre 2021	2 901	595 077
42	17 octobre 2021	23 octobre 2021	2 626	597 703
43	24 octobre 2021	30 octobre 2021	2 503	600 206
44	31 octobre 2021	6 novembre 2021	3 288	603 494
45	7 novembre 2021	13 novembre 2021	3 983	607 477
46	14 novembre 2021	20 novembre 2021	4 572	612 049
47	21 novembre 2021	27 novembre 2021	5 425	617 474
48	28 novembre 2021	4 décembre 2021	6 539	624 013

**Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario**

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 47 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé du Nord-Ouest	13	16,0	18	22,2
Bureau de santé du district de Thunder Bay	90	57,1	118	74,8
<b>TOTAL NORD-OUEST</b>	<b>103</b>	<b>43,1</b>	<b>136</b>	<b>56,9</b>
Santé publique Algoma	201	170,6	220	186,7
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	18	13,9	25	19,3
Bureau de santé de Porcupine	10	11,8	6	7,1
Santé publique Sudbury et districts	207	100,8	292	142,3
Services de santé du Timiskaming	67	197,7	31	91,5
<b>TOTAL NORD-EST</b>	<b>503</b>	<b>88,0</b>	<b>574</b>	<b>100,5</b>
Santé publique Ottawa	283	27,1	360	34,5
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	85	39,4	78	36,1
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	113	65,4	134	77,5
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	217	103,7	246	117,6
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	25	13,9	44	24,5
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	23	21,2	48	44,3
<b>TOTAL EST</b>	<b>746</b>	<b>38,7</b>	<b>910</b>	<b>47,2</b>
Bureau de santé de Durham	209	29,4	188	26,4
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	29	15,2	40	21,0
Bureau de santé de la région de Peel	336	21,5	436	27,9

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 47 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé de Peterborough	38	25,7	40	27,0
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	513	84,9	591	97,8
Service de santé de la région de York	344	28,7	380	31,7
<b>TOTAL CENTRE-EST</b>	<b>1 469</b>	<b>33,2</b>	<b>1 675</b>	<b>37,9</b>
Bureau de santé de Toronto	684	22,9	853	28,5
<b>TOTAL TORONTO</b>	<b>684</b>	<b>22,9</b>	<b>853</b>	<b>28,5</b>
Bureau de santé de Chatham-Kent	60	56,3	119	111,6
Bureau de santé de Grey Bruce	47	26,7	39	22,1
Bureau de santé de Huron-Perth	49	33,5	66	45,1
Bureau de santé publique de Lambton	49	36,8	68	51,1
Bureau de santé de Middlesex-London	117	22,9	201	39,4
Bureau de santé du Sud-Ouest	186	85,0	175	79,9
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	466	108,1	494	114,6
<b>TOTAL SUD-OUEST</b>	<b>974</b>	<b>56,5</b>	<b>1 162</b>	<b>67,5</b>
Bureau de santé du comté de Brant	134	87,3	110	71,6
Services de santé publique de Hamilton	149	25,6	207	35,6
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	103	85,8	102	85,0
Bureau de santé de la région de Halton	167	27,4	259	42,4
Bureau de santé publique de la région du Niagara	121	25,1	197	40,9
Bureau de santé de la région de Waterloo	207	34,2	237	39,2

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 47 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 47 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 48 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	65	20,8	117	37,5
<b>TOTAL CENTRE-OUEST</b>	<b>946</b>	<b>33,0</b>	<b>1 229</b>	<b>42,9</b>
<b>TOTAL ONTARIO</b>	<b>5 425</b>	<b>36,8</b>	<b>6 539</b>	<b>44,4</b>

**Remarque :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

## Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 28 novembre au 4 décembre 2021. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

## Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à [cd@oahpp.ca](mailto:cd@oahpp.ca).

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter [santepubliqueontario.ca](http://santepubliqueontario.ca).



© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021